



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

Bilan 2022 de la criminalité dans le canton de Vaud

Les autorités communiquent un bilan 2022 plutôt positif en matière de criminalité sur le sol vaudois. Concernant le Code pénal par rapport à 2021, le nombre d'infractions a connu une légère hausse de 3% et le nombre de prévenus une hausse plus élevée de 12%. Si les dommages à la propriété, les lésions corporelles graves et les infractions liées à la violence domestique sont en baisse, les cambriolages, les vols et les lésions corporelles simples sont en hausse. Le nombre de cas de brigandages est resté stable.

A l'occasion de la présentation annuelle des chiffres de la criminalité, Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat et président du Conseil cantonal de sécurité (CCS), a souligné « l'important travail fourni ces dernières années par l'ensemble de la chaîne pénale au service de la population vaudoise malgré les incertitudes et l'instabilité tant sur le plan sanitaire, que sur celui de l'approvisionnement en énergie, voire géopolitique. La Police cantonale et les polices communales vaudoises, notamment, ont contribué au maintien de la qualité de vie dont bénéficie le canton. Sur le plan de la criminalité, la stabilité constatée en 2022 témoigne de l'efficacité de l'action des partenaires sécuritaires ».

Vaud : légère hausse des infractions au CP et baisse des infractions à la LStup et à la LEI

Au cours de l'année 2022, 43'812 infractions au Code pénal (CP) ont été constatées, contre 42'500 infractions en 2021. Cela représente une légère augmentation de 3%. Après deux années caractérisées par la pandémie, la police constate un retour à la situation de 2019. En revanche, les infractions à la Loi sur les stupéfiants (LStup) connaissent une diminution de 8% pour un total de 5'550 infractions (6'037 en 2021). Les infractions à la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) connaissent une baisse plus marquée de 17% pour un total de 1'961 infractions (2'353 en 2021).

Une hausse de 12% du nombre de prévenus au CP a été observée avec 9'410 prévenus (8'396 en 2021). Si les infractions au CP ont fortement baissé depuis 2012 (78'536), le nombre de prévenus a continuellement progressé, illustrant ainsi les résultats positifs des investigations policières.

Parmi les infractions au CP, 64% concernent le patrimoine (27'843), 14% la liberté (6'004), 8% la vie et l'intégrité corporelle (3'315) et 2% l'intégrité sexuelle (915). A ces chiffres s'ajoutent 5'112 infractions concernant d'autres titres du CP et 623 infractions contre l'autorité publique, dont 212 pour violences ou menaces contre les autorités ou les fonctionnaires.

Au nombre de 3'955, les cambriolages ont augmenté de 11% par rapport à 2021 (3'569). Une lecture à plus long terme indique toutefois une tendance à la baisse. Cette dernière est perceptible depuis 2013 (11'510). Par ailleurs, il faut relever que le volume observé en 2022 est le 3ème plus faible des 10 dernières années avec des chiffres encore plus bas en 2020 et 2021. L'augmentation constatée est donc à inscrire dans un phénomène de retour à une certaine « normalité » avec la levée des restrictions liés au Covid-19.

Les cas de dommages à la propriété ont connu une baisse conséquente de 16% par rapport à 2021 (3'946 contre 4'716). Néanmoins, les cas de vols (sans vols de véhicules) ont connu une hausse de 10% (13'082 contre 11'868), avec une augmentation de 29% pour les vols à l'étalage en particulier (948 contre 1'223). De même, on constate une hausse des vols de véhicules de 5% (2'464 contre 2'336), avec une augmentation des vols de cyclomoteurs électriques (eBikes) de 45% (885 contre 612).

Une certaine stabilité du nombre de brigandages est observée avec 193 cas en 2022 par rapport à 191 cas en 2021, sachant que le nombre de brigandages avec une arme dangereuse est passé de 48 en 2021 à 43 en 2022. Si les lésions corporelles simples sont en hausse de 21% avec 797 cas pour 2022 contre 658 pour 2021, les lésions corporelles graves sont en baisse notable de 62% avec 15 cas pour 2022 contre 39 pour 2021.

Le nombre d'infractions liées aux violences domestiques a diminué de 9% en 2022 par rapport à 2021. En 2022, ce sont 3'422 infractions qui ont été constatées dans le cadre de 1'499 affaires. Par ailleurs, au cours de cette année-là, ce sont 27% des affaires de violence domestique qui ont conduit l'auteur à être soumis à une mesure d'expulsion du domicile. À titre comparatif, le nombre d'infractions en 2021 s'élevait à 3'767 infractions sur 1'439 affaires, et 28% de celles-ci avaient conduit à une mesure d'éloignement du domicile de l'auteur.

Priorité donnée à la lutte contre les escroqueries et la pornographie sur internet

Avec 71% des infractions de criminalité numérique (total pour 2022 : 2626), les escroqueries représentent la catégorie d'infractions la plus largement représentée, suivie par la pornographie (8%). En comparaison avec la moyenne de 2020 et de 2021, la police a observé en 2022 une hausse de 17% des escroqueries (1'870 cas) et une hausse encore plus élevée de 61% de la pornographie (212 infractions).

Les campagnes de prévention en matière de cyber-escroqueries qui ont été lancées au cours de l'année 2019 se sont poursuivies pour la quatrième et dernière année consécutive. Par ailleurs, la brigade spécialisée en cybercriminalité a été renforcée.

Afin de protéger les jeunes, qui représentent une population particulièrement vulnérable face à la pornographie sur internet, des collaborateurs des polices vaudoises se rendent dans les classes de huitième année mais aussi dans d'autres classes du canton pour informer les élèves des dangers liés à l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux, notamment ceux en lien avec ce type d'infraction. De plus, une task-force spéciale a été mise sur pied afin de traiter un maximum d'affaires de cyberpédophilie.

Face à l'augmentation récurrente des cyber-infractions, la Commandante de la Police cantonale vaudoise, Sylvie Bula, estime qu'une réponse conjointe « des spécialistes des enquêtes cyber et de la prévention criminelle doit permettre à la fois d'identifier les auteurs et de les renvoyer devant la justice, mais aussi de prévenir la commission de ces infractions en sensibilisant les potentielles victimes par des campagnes de prévention ciblées ».

Tout au long de l'année, les polices vaudoises mènent, sur les réseaux sociaux, sur internet et sous forme d'actions sur le terrain, des campagnes de prévention afin de rappeler les messages de prudence et les conseils utiles, que ce soit en matière de criminalité dite traditionnelle ou de cybercriminalité.

Lausanne : infractions au Code pénal

A Lausanne, durant l'année 2022, 13'358 infractions au Code pénal ont été comptabilisées (+10,3%), ce qui ramène aux chiffres observés avant la période du Covid-19 (2018 : 14'106 - 2019 : 12'524).

Les violences domestiques, au nombre de 748, sont en baisse de 8,8% (2021 : 820) et aucune situation de féminicide n'est survenue. Le travail de soutien aux victimes se poursuit et les formations dans ce domaine sont un des éléments qui contribuent au développement de l'Unité spéciale pour la prise en charge des victimes.

Les vols de véhicules sont en hausse. Cette augmentation est due aux vols de cycles électriques, trottinettes électriques et gyropodes, avec 93 infractions de plus en 2022 qu'en 2021 (+57,4%). Une augmentation particulière est constatée en matière de lésions corporelles simples, avec 334 cas, soit plus 49,8%, après plusieurs années de baisses notables (2019 : 303 - 2020 : 279 - 2021 : 223) ; ces situations sont principalement liées à la vie nocturne et surviennent essentiellement entre minuit et 6 heures du matin.

Les objectifs 2023 pour le Corps de police de Lausanne sont de faire diminuer le nombre de victimes en garantissant la visibilité de la police sur l'espace public, de poursuivre le soutien aux victimes et d'aller à la rencontre de la population et des associations, par exemple via des cafés-rencontre.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 27 mars 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Jean-Christophe Sauterel, directeur prévention et communication, Police cantonale
Jean-Philippe Pittet, Chef division communication, Police et SPSL Lausanne

TÉLÉCHARGEMENTS